Mallemort Infos

N° 7

MALLEMORT DE PROVENCE

PRINTEMPS 2022

MALLEMORT DE PROVENCE

Édito

Chères Mallemortaises, chers Mallemortais,
Voilà le printemps, et avec lui, enfin l'espérance de jours meilleurs où il fait bon de profiter des fleurs, du soleil et des espaces naturels que nous offre notre cadre de vie.
A travers le dossier agriculture présenté dans ce numéro, nous mesurons la chance que nous avons de jouir d'une telle qualité de vie, d'espaces et de produits locaux.
Nous travaillons à préserver notre biodiversité, et j'apprécie l'engagement des citoyens à ce propos. Je tiens à les remercier pour les opérations volontaristes et bénévoles pour procéder au nettoyage de la nature (bords du canal, Durance, colline, etc.). Merci de vous sentir concernés et de vous engager dans ces initiatives. Ensemble, nous sommes plus forts pour combattre les incivilités et changer, petit à petit, les comportements.
Mon équipe et moi-même, restons résolument engagés et optimistes, quoi qu'en disent ceux qui se complaisent dans la critique non constructive. En élus responsables, nous agissons et les actes sont là pour le prouver.

OUI, il faut du temps pour les projets,
OUI, les études et les techniciens sont nécessaires pour la conduite des dossiers,
OUI, face à la hausse des énergies nous prenons nos responsabilités et engageons des économies.
OUI, depuis maintenant 6 ans, la commune applique le Zéro Phyto pour préserver notre santé, et nous devons voir autrement la nature en ville et au cimetière.
OUI, notre démarche est participative et les habitants sont concertés.
OUI, la réflexion sur la maison pluridisciplinaire est en cours et l'accompagnement des acteurs de la vie associative et sportive est suivi de faits. Notre équipe travaille au quotidien pour rassembler, à l'inverse de ceux qui divisent.

Le bilan financier est satisfaisant, affichant un excédent cumulé de 2,7 millions d'euros. Bien des communes nous envient, car tout est plus complexe actuellement. Notre prudence budgétaire et notre ambition en termes d'investissement nous permettent un service public de qualité.
Que vous soyez jeunes conseillers municipaux, élus responsables, citoyens engagés, parents, acteurs dynamiques du tissu associatif, agents de la collectivité, artisans, commerçants, producteurs, artistes, vous participez tous au bien-vivre ensemble de Mallemort. Merci à vous tous, c'est votre énergie qui nous porte et nous permet de donner, à notre tour, notre temps et notre souffle à la commune.

Chaleureusement,

Hélène GENTE, Maire de Mallemort

Sommaire MI#7

P|4 ACTUALITÉS
Fête des Grands-Mères
Pôle Infos Seniors
Aide au handicap
Commémorations
Collecte pour l'Ukraine
Présentation du Budget

P|8 CADRE DE VIE
Opération de nettoyage
Projet de la maison pontière
Fleurissement de printemps
Création d'un Atlas biodiversité
Rappel des règles de brûlage et de débroussaillage

P|15 DOSSIER
Agriculture
Diagnostic agricole
AMAP de Mallemort

P|19 VIE LOCALE
Tournoi Espoirs Revello
Les nouvelles activités
Investiture du CMJ
Caméra-Piéton
Installation de barrières pivotantes
Remise des permis piétons
Plantations lors de la Journée internationale des forêts
Sortie classe de voile
Carnaval des écoles
La récré'assiette
Rendez-vous des Assos
29e salon de peinture
Foire de Printemps
Festival Arts de rue
Culture retour en images

P|30 INFOS
Don du Sang
Elections : la procuration
La propreté, l'affaire de tous
Retour d'enquête publique
Vidange de piscine

P|31 EXPRESSION LIBRE

Directeur de la publication : Hélène GENTE, Maire de Mallemort / Conception : Service Communication / Sources :
Impression : Imprimerie Masson. Tirage : 3400 exemplaires.
Reprographie des textes et photos interdite. Crédits Photos : Associations mallemortaises, les élus, M. Lucidarme, S. Lemonnier, Freepik, R. Cintas-Flores.

Etat Civil Du 2 Janvier au 30 Avril 2022

BONJOUR LES BÉBÉS

Janvier 2022

♂ 02/01 : Ruben CHAUVET
♂ 15/01 : Menzo LEMAITRE
♂ 17/01 : Mahé FELDEN
♂ 31/01 : Lojain AHDIDOU

Février 2022

♀ 10/02 : Mila DECHESNE
♀ 14/02 : Leewail BAUDINO
♀ 18/02 : Margot BEAU CALAC
♀ 18/02 : Salma EJ-JADRAOUI
♀ 19/02 : Amariya BAGNIS
♀ 25/02 : Charlie CASSAN

Mars 2022

♀ 8/03 : Giulia SALATO
♂ 10/03 : Louis GOULMY
♀ 24/03 : Lilas MARTINASSO
♀ 26/03 : Elinn CRESPO
♀ 27/03 : Lila HERIAUD
♀ 28/03 : Oriane BAYARD

Avril 2022

♂ 20/04 : Côme BIGLIONE
♀ 21/04 : Candy LEPERLIER
♂ 25/04 : Naom MALLIS
♀ 26/04 : Alba DROIN

ILS S'AIMENT

19/02/2022 :
Florence DI GALLO & André PESSIONE
26/02/2022 :
Charlotte MORENO & Aurelien GODER
5/03/2022 :
Maïssa BENATIETALLAH & Nicolas CABROL
26/03/2022 :
Cécile BAUDET & Alexandre CARRASCO
26/03/2022 :
Alexia DENOVE & Laurent NOVOLI
26/03/2022 :
Delphine FLOREMONT & Eric BESSAT
30/04/2022 :
Marjorie COSTE & Christopher MINAUD

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Madame le Maire et le Conseil Municipal présentent toutes leurs condoléances aux familles et aux proches.

Janvier 2022

08/01 : Mme GILLIA Sylvette Vve COLLETIN
10/01 : M. PELLETIER Marcel
19/01 : Mme VERT Marise Vve BAUDOUIN
14/01 : M. SVITEX Michel
19/01 : M. LAURIN Lucien
21/01 : Mme SOLER Marcelle
21/01 : M. SOUTEYRAND Pierre
25/01 : M. ROUSSELET Jean
27/01 : Mme INGUIMBERT Josette Vve OUBRé
28/01 : Mme GANAYE Ginette Vve BOURION
30/01 : M. FRANCKART Jean-Pierre

Février 2022

06 /02 : Mme SOUTY Odile Epouse BICHERON
06 /02 : M. HENRY Bernard
08 /02 : M. OUADAH Mohamed
23/02 : M. MARTIN Georges
24/02 : M. DERBEZ Robert

Mars 2022

03/03 : M. CRISTIANI Jean-Laurent
07/03 : Mme LAROCHE Denise Epouse PORTE
10/03 : Mme MARTI Anita Vve SPERDUTO
26/03 : M. CHAFFARD Francis

Avril 2022

05/04 : Mme RIANCHO Rosalie Epouse ARNOUX
13/04 : Mme MATILDÉ Christiane Vve GOMILA
14/04 : Mme AGUERA Isabelle Vve MARMOL
17/04 : Mme ANDRÉOLETTI Mauricette
21/04 : M. MARCHENOIR Guy

Compte-tenu de la législation relative à la protection des données, il sera désormais nécessaire que la famille donne son consentement écrit pour la parution dans l'espace «état-civil» du bulletin municipal.

SENIORS

Fête des Grands-mères

REPAS DANSANT LE DIMANCHE 6 MARS

Le 6 mars dernier, la fête des Grands-mères marquait le retour d'une ambiance conviviale pour nos seniors. 160 convives se sont réunis dans un décor printanier pour savourer un délicieux menu, initialement concocté pour le repas de noël. Des saveurs de la nativité arrivées finalement à point nommé, marquant la renaissance de la vie sociale. Et on peut dire que ce fut un plaisir pour nos aînés, qui ont pu apprécier l'ambiance festive des rythmes enjoués de Kelly, chanteuse et professeure à l'école de musique de Mallemort et Cyril Seguy, chef de chœur de la chorale Durance en Chœur.

Mme le Maire a chaleureusement remercié les élues qui ont organisé ce moment, et a annoncé la création prochaine de la commission Seniors ainsi que le conseil des sages, qui permettra de penser ensemble les futurs projets pour nos aînés.

SENIORS

Pôle Infos Seniors

VOUS AVEZ PLUS DE 60 ANS ?

Le Pôle Infos seniors, dispositif du Conseil départemental, est un lieu ressource pour vous ainsi que pour votre entourage.
En partenariat avec les professionnels de la commune de Mallemort, nous répondons à vos demandes et trouvons les solutions les plus adaptées pour votre quotidien.

Vie sociale et culturelle : loisirs, activité physique adaptée...
Maintien au domicile : aide au ménage, portage de repas, adaptation logement...

Accès aux soins : kiné, infirmier, consultations spécialisées...

Accompagnement spécialisé : accueil de jour, aide aux aidants...

Accès aux droits : protection juridique, financement des aides...

Nouveau lieu de vie : résidence autonomie, EHPAD...
Proximité, facilité, rapidité

Afin de répondre au mieux à vos besoins le Pôle Infos seniors tiendra une **permanence dans la commune de Mallemort** **le 30 juin 2022.**

Un professionnel vous accueillera et répondra à vos questions gratuitement.
Vous pourrez ainsi faire part de votre situation, de vos besoins au quotidien et bénéficier d'une information adaptée.

Pour prendre un rendez-vous, téléphonez au :
04.90.44.13.17 ou 04.90.59.11.05

Retrouvez les équipes du Pôle infos seniors :
39, Rue Saint François, 13300 Salon de Pce - 04.90.44.13.17
clic.alliage@orange.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h (sauf le mercredi après-midi).

Handicap visible ou invisible

LA COMMUNE EST À VOS CÔTÉS POUR VOUS AIDER

Le handicap visuel | Le handicap moteur | Les maladies invalidantes | Le handicap psychique | La déficience auditive | La déficience intellectuelle

20%
Visibles

80%
Invisibles

En France, on compte **12 millions** de personnes en situation de handicap. Parmi elles, plus de **9 millions ont un handicap invisible.**

Il peut s'agir d'atteintes liées à une maladie invalidante (sclérose en plaques, fibromylagie...), d'un trouble sensoriel, psychique, cognitif, mais aussi d'autisme, de crises d'épilepsie, etc. Trop souvent, les handicaps invisibles sont incompris, minimisés, niés : ainsi, nombreuses sont les personnes concernées qui doivent faire face à des situations injustes ou à des remarques déplacées. Pourtant, les handicaps invisibles sont bien réels et peuvent avoir de lourdes conséquences sur leur quotidien.

APF France handicap revendique la pleine reconnaissance de tous les handicaps, une reconnaissance essentielle pour pouvoir proposer des parcours de soins adaptés aux personnes concernées et rendre leurs droits effectifs.
La commune de Mallemort a engagé un partenariat avec cette association pour offrir à toutes les personnes concernées une aide de proximité, en étant accueillis par des professionnels.

LA PROCHAINE PERMANENCE SE TIENDRA :

LE VENDREDI 10 JUIN de 10h à 13h
Marché hebdomadaire de Mallemort
Cours Victor Hugo

FORUM Sur le HANDICAP
MARDI 8 NOVEMBRE 2022

COMMÉMORATIONS

Les cérémonies du 19 mars et 8 mai

Le 19 mars, la France a célébré le 60e anniversaire des accords d'Évian et du cessez-le-feu en Algérie. A l'occasion de cette Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, la cérémonie s'est tenue sur la Place du Bicentenaire. Les nouveaux membres du conseil Municipal Jeunes étaient présents entourés des édiles aînés de communes ainsi que des représentants des associations patriotiques, les porte-drapeaux et un public nombreux.

Le 8 mai, c'est en grand comité que la commune a célébré le 77e anniversaire de la victoire des Alliés contre l'Allemagne Nazie. A cette occasion, les Conseillers Municipaux Juniors ont reçu le diplôme d'honneur du Citoyen, remis par le M Fercot, Président honoraire du Souvenir Français saluant leur engagement à perpétuer la Mémoire.

La chorale Durance en chœur a, quant à elle, transmis beaucoup d'émotions au public avec Le chant des Partisans, la Marseillaise et l'hymne européen.

En clôture, elle a offert un chant supplémentaire à Maryse Arnaud, doyenne du groupe qui fêtait ses 90 printemps.

SOLIDARITÉ

Collecte de Dons au Profit des Ukrainiens

MERCI À TOUS !

La commune s'est organisée pour participer à l'action solidaire lancée par la ville de Salon de Provence en soutien au peuple ukrainien, du 1er au 4 mars 2022.

Plus de 20m³ ont été réceptionnés. La commune remercie tous les généreux donateurs ainsi que les bénévoles et élus qui ont fait un travail de tri et d'emballage formidable.

Elle remercie chaleureusement les entreprises LogIn et Biscarrat, Briconautes, Netto, Intermarché pour leurs dons et la prise en charge du transport, ainsi que de nombreux anonymes.

Une fois de plus, nous avons pu constater que les Mallemortais sont engagés lorsqu'il s'agit de solidarité et fraternité.

Vos généreux dons sont venus compléter l'impressionnante chaîne solidaire qui s'est constituée sur le territoire du Pays Salonais, fédérant les 17 communes du territoire. En somme, pas moins de 400 m³ qui ont été acheminés, le 11 mars dernier à plus de 4300 km. Un impressionnant convoi, constitué de quatre camions et de plusieurs véhicules légers, est parti de Salon-de-Provence, en direction d'Ulanow en Pologne, avec à son bord, des produits de première nécessité, des médicaments, matériel médical, vêtements et couvertures, afin de venir en aide aux populations ukrainiennes.

L'union des maires des Bouches du Rhône indique que des dons financiers sont désormais privilégiés pour l'organisation de l'aide humanitaire. Enfin, les personnes qui souhaiteraient également apporter une aide bénévole ont la possibilité de s'inscrire sur la plateforme jeveuxaider.gouv.fr

L'élaboration du Budget : un travail de plusieurs mois

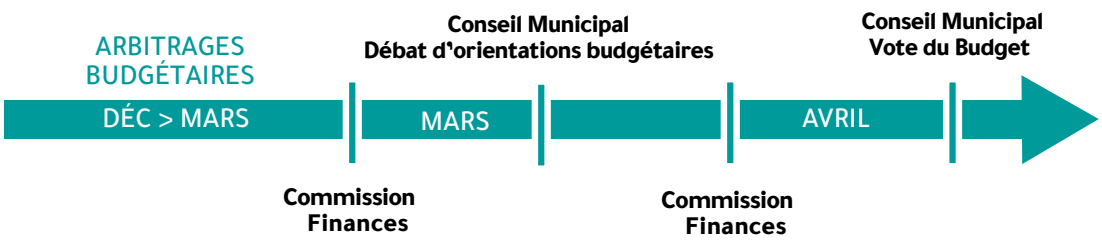

Bilan de l'année 2021

UN RÉSULTAT DE CLÔTURE SATISFAISANT : 5.1 M€

FONCTIONNEMENT : 4,1 M€

La commune se félicite de la prudence observée tout au long de l'année écoulée.
Des économies sur les frais de gestion courante ont été réalisées à hauteur de **500 000€.** De surcroit, pour la 2e année consécutive, la commune est exonérée de la pénalité dite « SRU » (Solidarité rénovation urbaine) grâce aux logements sociaux construits . Cela représente **une économie de 152 000€.**

La crise sanitaire n'a pas épargné la commune en 2021, notamment avec le maintien des écoles ouvertes malgré les contaminations. Cela a engendré **90 000€ de frais liés au remplacement du personnel absent** et la nécessité de renforts. Enfin, la recherche systématique de subventions et le suivi comptable rigoureux de l'exécution des titres ont permis à la commune d'encaisser plus de recettes que celles estimées.

453 170 € perçus en plus par rapport au budget prévisionnel

Produits des services (cantines, spectacles)
+ 29 883 €

Part communale sur les ventes immobilières
+ 285 800 €

Taxe de séjour
+ 66 462€

Allocations compensatrices de taxe foncière bâti
+ 65 260 €

Remboursement de charges de personnel
+ 24 950 €

Produits exceptionnels liés à des reversements indus
+ 25 700 €

INVESTISSEMENT : 1 M€

L'année écoulée enregistre plus de 3,8M€ de réalisations. Elle a vu la finalisation des deux opérations structurantes : la « Maison des associations » et l'Aménagement « Joliot Curie » pour **1 918 583,88€.**
D'autre part, **1 975 103 €** concernent les prestations sur commande.

Parmi les plus grosses réalisations 2021, on retrouve :

Entretien et l'amélioration et mise aux normes des bâtiments

Etudes et travaux thermiques, et acoustique des bâtiments, sécurisation et extension des écoles.

Entretien et rénovation des espaces publics et économie d'énergie.

Conversion en LED de l'éclairage des Tennis, l'acquisition d'un nouveau panneau lumineux

Valorisation du Patrimoine

Création de la Maison des Associations, études pour la rénovation de la Maison Pontière, etc.

Poursuite de la constitution d'une réserve foncière d'intérêt public

Achat du local de l'ancien petit casino, rue F. Pauriol, terrain rue Mistral. etc

Fonds de concours pour le logement social

Participation au financement de la résidence du Vieux Lavoir (rue Lamanon) et du Clos Garance (rue Corneille)

Renforcement de la sécurité au centre-ville

Renouvellement parc vidéo et mise en place de caméras de vidéo-protection dans la rue Fernand Pauriol.

Le Budget 2022

UN BUDGET COMMUNAL 2022 AU SERVICE DE TOUS

Les engagements pris

SOLIDAIRE

Un soutien indéfectible aux associations. Une aide aux commerces.

RESPONSABLE

Des actions concrètes pour réduire la consommation d'énergie

POUR L'ECONOMIE

Création de surfaces commerciales en centre-ville et embauche d'un manager

POUR LE PATRIMOINE

Rénovation de sites historiques et création de lieux de partage autour du patrimoine.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : un budget qui intègre de nouveaux enjeux : 10,8 M€

Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles sont estimées à 10,8 M€. Soit 2 millions de plus que l'exercice précédent. Cette marge s'explique notamment par la gestion prudente opérée sur l'exercice précédent, où la commune a cumulé 2,7 millions d'excédent.

Ecole Services Techniques

Renforcement des équipes éducation/restauration et des services techniques

Sécurité

Recrutement de 1 ASVP pour la saison estivale

Economie

Manager de centre-ville

Sport

Promotion de la pratique sportive dans le cadre de Terre de Jeux 2024

LA SECTION D'INVESTISSEMENT : un programme ambitieux : 9,2 M€

Le mot du Maire : *« Le budget d'investissement doit être en lien avec la faisabilité, il doit être en phase avec ce que nous pouvons porter. C'est un budget ambitieux. »*

Il permettra notamment de réaliser les projets suivants pour lesquels la commune percevra plus d'un million d'euros de subventions du département des Bouches-du-Rhône :

Partenaire principal
DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

Les principaux projets financés :

Réfection de toiture Chapelle : **58 358 €**

Végétalisation Rue Pauriol : **28 840 €**

Rénovation Piscine Municipale : **47 010 €**

Acquisitions foncières d'intérêt public **393 600 €**

Réhabilitation des Bâtiments publics **161 578 €**

6 axes de priorité définis

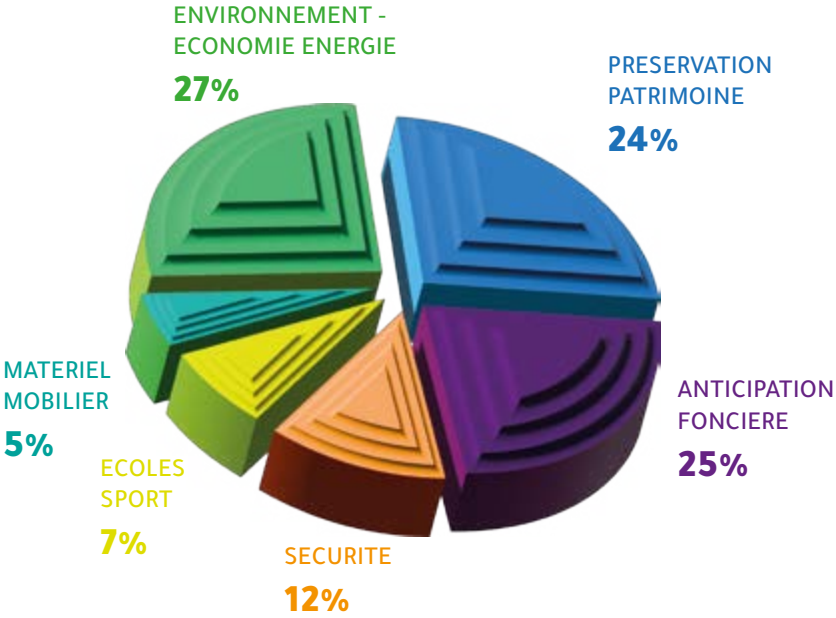

27% du budget sera alloué à des projets liés à l'environnement et à l'économie d'énergie, Mme le Maire précise que *« la définition de cette priorité vise à travailler vers une amélioration des équipements pour qu'ils soient générateurs d'économies et/ou de revenus ».*

La poursuite de la constitution d'une réserve foncière d'intérêt public représentera quant à elle 25% du budget, tandis que 24% seront dédiés à la préservation et à la valorisation du patrimoine (église, maison pontière, ancienne chapelle, etc).

De plus, 12% du budget seront consacrés à l'amélioration des bâtiments publics, notamment pour renouveler le matériel et requalifier les locaux professionnels du personnel municipal, ainsi que la sécurité (entretien des caméras et installation de barrières pivotantes pour les manifestations).

Pour réduire l'impact de la crise sur les associations et assurer leur continuité, l'enveloppe de subventions enregistre une pondération de 50% supérieure aux subventions habituellement accordées. Elles ont également la possibilité de proposer 2 projets au cours de l'année qui peuvent être subventionnés. Mme le Maire rappelle aussi que la commune a fait le choix du prêt gracieux des installations communales : *« On est persuadé qu'une commune ne peut pas tout porter, soutenir le tissu associatif, c'est aussi offrir à Mallemort une dynamique associative riche. C'est un choix politique fort ».*

Néanmoins, elle appelle à la vigilance : *« Tout le monde doit être responsable dans ses usages, afin de réaliser des économies d'énergie ».*

Les subventions d'équilibre pour la crèche les Auceau, l'office de tourisme et Vivons Ensemble ont, elles aussi, été renouvelées et votées à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT

Opération de nettoyage

STOP AUX INCIVILITÉS !

Depuis quelques années, certaines actions pèsent de plus en plus sur le temps des agents et les dépenses des collectivités : elles concernent l'enlèvement des déchets sur les bas-côtés générés par les usagers peu scrupuleux.
Pour sensibiliser les usagers à ce phénomène, le Département a organisé une journée de nettoyage des déchets sur les routes départementales en mobilisant près de 30 agents (10% des effectifs) sur quatre secteurs du territoire des Bouches-du-Rhône : Noves, Mallemort, Fuveau et Gémenos.

Quelques chiffres :
- **2 000 tonnes :** déchets routiers traités chaque année
- **3 000 pneus :** collectés sur les bas-côtés chaque année
- **20% :** temps de travail consacré au ramassage et traitement des déchets routiers
- **400 000 € :** coût d'enlèvement et traitement des déchets.

Toute la journée, 4 agents de la commune ont œuvré aux côtés de 5 agents du centre d'exploitation des routes des routes dirigé par M. Daniel Oliviero.
Pratiquement 5 m³ ont été récoltés.
Bouteilles en verre, en plastique, bâches, cannettes, et beaucoup de masques sanitaires, ont été récoltés le long de la Rd7n. Ils s'accumulent dans les ruisseaux, et finissent par rejoindre la Durance et la mer.

RÉALISÉ PAR LES SERVICES TECHNIQUES

et le

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

Viser le fossé, c'est polluer !
Sauvegarder notre environnement passe aussi par les petits gestes du quotidien, les déchets peuvent attendre le prochain arrêt. Jeter des ordures par la fenêtre en voiture, une attitude malheureusement plus courante qu'on ne pourrait le croire. En effet, mégots, emballages, bouteilles en plastiques sont régulièrement jetés sur la route par les automobilistes. Cette attitude n'est ni écolo, ni légale. Elle est sanctionnée par une amende de 35€.

L'article R632-1 du Code pénal le stipule :
« Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe, le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit ».

Pour préserver la propreté des abords, gardez vos déchets à bord !

URBANISME

Concertation Maison Pontière

UN FUTUR LIEU DE HALTE QUI ABRITERA L'HISTOIRE DU SITE SUR LA VÉLOROUTE DE LA DURANCE

La commune, accompagnée par le cabinet Elan, a initié une concertation de la population, pour réhabiliter la maison pontière, depuis le début d'année.
La boîte à idées numérique ainsi que le premier atelier du 14 mars dernier, ont permis de récolter la vision des habitants pour ce projet d'envergure.
Sur la base de ces propositions, le cabinet Elan a présenté la synthèse des axes retenus, le 2 mai dernier :

1) Médiation patrimoniale et culturelle

· Faire un écomusée sur l'histoire du pont et biodiversité du Pont (castors, oiseaux, pêcheurs)
· Parler des histoires du Pont, de sa vie passée (anecdotes de vie quotidienne)
· L'eau et le territoire, l'histoire de la Durance, l'histoire des crues, la biodiversité
· Espace ludique avec des jeux pour enfants sur la technicité des Pont suspendus

2) Services

· Proposer des services pour une halte à cheval et à vélo dans la continuité de la vélo route

3) Accueil et orientation

· Accueil visiteur
· Orientation vers les autres patrimoines du village, et structures d'hébergement
· Orientation pédagogique avec des visites scolaires

En réponse à ces intentions générales, 3 scenarii ont été réalisés pour l'aménagement du lieu.

SCENARIO 1 : Création d'un espace centré autour du pont suspendu, de la maison pontière

SCENARIO 2 : Création d'un espace centré autour du pont suspendu, et création d'un relais d'ouverture vers d'autres sites du patrimoine de Mallemort

SCENARIO 3 : Création d'un espace centré autour du pont suspendu, de la Durance, de la biodiversité

Sur cette base des propositions d 'aménagement ont été présentées. Prenant en compte les contraintes du site, situé en bord de Durance. Après une rehausse du plancher du rez-de-chaussée, un lieu d'exposition s'installera au premier étage, ainsi qu'une boutique en fin de visite et l'accès à un lieu de rafraichissement, permettant de profiter de la beauté du paysage.

A l'étage, des équipements immersifs offriront un prolongement la visite. Dans les anciennes dépendances, au jardin, le projet intègre un stand de location de vélos ainsi que des aménagements destinés à accueillir des cavaliers.

Le projet sera présenté le 23 mai à 18h30 à l'Espace Dany.

Fleurissement de Printemps

RÉALISÉ PAR LES SERVICES TECHNIQUES

2 500 plantes et **220 vivaces** ont pris place dans les massifs et jardinières du village.
Garant d'un budget maîtrisé, les agents des espaces verts ont eu recours au bouturage pour peupler les ornements de certains espaces, notamment le patio l'hôtel de ville.

SUBVENTIONNÉ À 70% PAR OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

ENVIRONNEMENT

Création d'un Atlas de la biodiversité

En début d'année, la commune a été labellisée Territoire Engagé pour la Nature. Ce label valorise la démarche engagée par la commune pour la protection de l'environnement.

La création d'un atlas de la biodiversité vient s'inscrire dans la continuité des actions engagées pour protéger / sensibiliser/ inventorier la faune /flore présentes sur la commune.

Un atlas, Qu'est ce que c'est ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises,....) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.

Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est donc un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion du territoire.

Afin de répondre aux objectifs visés, l'atlas de la biodiversité communale donne lieu à la production de trois types de rendus :

- la réalisation **d'inventaires naturalistes** de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats,
- **la production de cartographie** d'enjeux de biodiversité qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire,
- la production de **publications, rapports ou annexes** relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent.

Afin de conduire ce projet, la commune a conclu un partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

Règles de brûlage des végétaux et débroussaillage

Par arrêté préfectoral N°2013354-004 du 20 décembre 2013, **le brûlage des déchets verts** (tonte de gazon, feuilles, aiguilles de pin et branchages...) **est interdit** dans tout le département des Bouches-du-Rhône.

De même il est rappelé que le débroussaillage des terrains en friche est obligatoire à moins de 50 mètres des habitations, moins de 200 mètres des espaces boisés et fortement conseillé dans tous les autres cas. La responsabilité des propriétaires peut être engagée en cas de départ ou propagation d'incendie (article L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales et les articles L125-1, L125-15 du Code Rural).

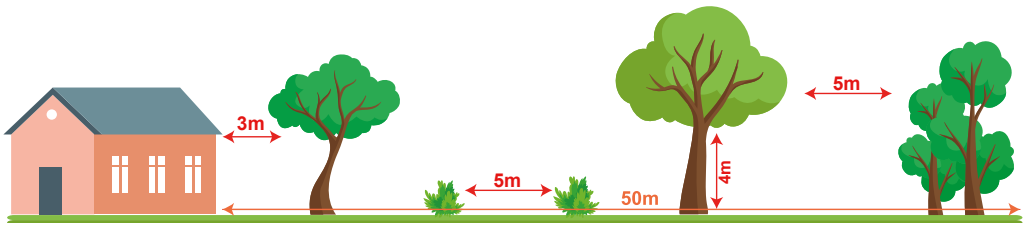

Mallemort Terre agricole

UNE DOMINANTE FORTE DE LA POLITIQUE LOCALE

Fortement ancrée dans l'histoire de Mallemort, l'agriculture figure, depuis de nombreuses années, comme un des piliers de l'économie locale. Afin de soutenir la filière, la commune a multiplié les actions pour protéger le monde agricole et promouvoir la culture de la terre.

La conduite d'un diagnostic

Dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) réalisé en 2017, la préservation des terres agricoles a constitué un enjeu majeur. C'est pourquoi, la commune de Mallemort a décidé de réaliser un diagnostic de son territoire.

Ce travail conséquent, mené en collaboration avec la chambre de l'agriculture, vise à dresser un portrait de l'agriculture communale à travers ses paysages et son sol, ses dynamiques et les besoins de son territoire.

Véritable aide à la décision, ce diagnostic, posera les jalons pour définir un projet de développement agricole concerté entre les élus et les agriculteurs. Ce sont donc des pistes d'actions concrètes en faveur des exploitations mallemortaises qui émergeront.

Les conclusions seront prochainement présentées au comité consultatif agriculture, point de départ de la définition d'un plan d'actions.

MALLEMORT EN CHIFFRES (2018)

46 exploitants professionnels mallemortais

12 exploitants extérieurs cultivant également des terres à Mallemort

820 hectares de terres agricoles

Dont :

200 hectares de cultures de légumes (plein air et sous abris)

200 hectares d'arboriculture (fruits à pépins) avec 7 exploitants extérieurs.

Le recensement du patrimoine agricole

En parallèle, la commune poursuit un travail d'identification des propriétés agricoles afin d'offrir une nouvelle dynamique à ses terres. En effet, cette action concourra à développer sa politique de mise à disposition de patrimoine foncier agricole. L'objectif poursuivi est d'aider l'installation de nouveaux agriculteurs et de lutter contre les friches agricoles.

La promotion de l'agriculture locale

Un travail conséquent est mené pour promouvoir la consommation locale.
Un point de vente agricole a été installé en 2018 au rond-point de la Durance mis à disposition des exploitants. Depuis le début de la crise sanitaire, les élus se sont également engagés pour soutenir les agriculteurs mallemortais privés de marché, en mettant en place une plateforme de vente en ligne. Le drive agricole a permis d'ancrer durablement un service permettant la connexion entre agriculteurs et consommateurs. De plus, la sortie de terre des jardins partagés en 2020, a permis à de nombreux Mallemortais de réaliser leurs propres cultures. Enfin, le Plan Alimentaire Territorial, déployé sur l'ensemble des cantines, a renforcé l'approvisionnement de la cantine centrale en fruits et légumes cultivés localement, privilégiant les producteurs de la commune.

Des actions du quotidien

La collaboration étroite entre la commune et la SAFER, concourt à la mise en place d'une veille foncière active, et ce, afin d'éviter les ventes excessivement élevées ou à destination de « non agriculteurs » sur des parcelles potentiellement agricoles. Cette régulation du marché foncier agricole vise à prioriser l'accès à l'acquisition aux agriculteurs, et d'en sécuriser les conditions.
Mallemort s'est également dotée de nouveaux équipements mécaniques pour entretenir le réseau de canaux d'irrigation. D'autre part, des opérations de curage sont réalisées fréquemment pour garantir l'accès à l'eau aux agriculteurs. Afin d'améliorer encore ce service, la révision du plan d'arrosage est en cours d'étude par le comité arrosage.

AMAP de Mallemort

UNE ASSOCIATION QUI CRÉÉ LE LIEN ENTRE L'AGRICULTEUR ET LE CONSOMMATEUR

Qu'est-ce qu'une AMAP ?

L'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est une association qui crée du lien entre le consommateur et le paysan récoltant pour assurer la continuité des structures à taille humaine.
Ainsi, elle est un véritable trait d'union entre l'Amapien, qui souhaite acheter des produits de qualité, locaux et au juste prix, et des fermes agricoles de proximité, dont l'objectif est de préserver une logique d'agriculture paysanne, dans le respect de la terre et la continuité d'un savoir-faire artisanal.

A Mallemort, ce mode de consommation existe depuis 17 ans. Initiée par Jean-Michel ROL, avec Le jardin des 1000 couleurs, ce service a perduré grâce à l'aide de Magali Agard, une Amapienne engagée depuis sa création, qui en gère la communication interne et externe. Elle est, par ailleurs, présidente de l'association Bio-Tope, qui vise à favoriser la distribution des produits locaux issus de l'agriculture biologique ainsi que l'achat groupé de produits Bio auprès de revendeurs spécialisés.

L'AMAP de Mallemort réunit deux maraîchers certifiés Bio : Solange Follet, Maxime Delestrée, et Robert Roussier, agricuteur retraité qui complète les paniers en œufs bio.

Portraits des maraîchers :

Solange FOLLET, La Grande Bastide

Sourire aux lèvres, le sens du partage dans son ADN, cette maraîchère passionnée par son métier est installée à Villelaure. Elle a repris la ferme de ses parents en 2015 après un parcours d'une grande richesse en Amérique du Sud. Elle produit en moyenne 700 kg/semaine sur 8 ha, répartis ensuite dans ses 70 paniers hebdomadaires. Pour elle, l'AMAP correspond pleinement à sa vision. Une culture biologique, dans le respect du savoir-faire artisanal et un commerce en circuit court. Mais aussi, plus qu'un mode de distribution, c'est avant tout un moyen de partage et de soutien.

Partager sa récolte c'est aussi **Partager** des moments conviviaux en rencontrant les Amapiens, **Partager** des recettes, **Partager** l'amour de la terre. De plus, l'AMAP c'est aussi une **relation équitable,** avec, d'un côté, le consommateur, qui a la certitude de la provenance des récoltes et un engagement de qualité, et de l'autre, **un agriculteur** assuré par le contrat de la vente de sa production. Elle alimente les paniers de l'AMAP de Mallemort des mois d'avril à juin ainsi que de novembre à fin janvier.

Maxime Délestrée, Les Plantations de Maya

Installé depuis janvier 2020 à Mallemort suite à une reconversion professionnelle, ce maraîcher a choisi de faire de l'agriculture paysanne son métier, pour être en parfaite adéquation avec sa passion pour la nature.

Avec pas moins de 5 hectares, ses plantations sont réparties en plein champs et d'autres sous serres. Maxime cultive des légumes courants, mais aussi des variétés originales tel que le Kiwano, invitant les papilles à la découverte. Il pratique un entretien agro-écologique, sans aucun produit, même ceux autorisés en bio. Cette technique permet de favoriser la création d'un écosystème sain et équilibré, apportant aux cultures une grande richesse en termes de nutriments. Ainsi, dès sa première saison, il a pu proposer aux Amapiens, des fruits et légumes aux propriétés nutritives hors du commun. Il fournit les paniers de l'AMAP de Mallemort de juillet à novembre.

Comment cela fonctionne ?

Pour bénéficier des paniers, il suffit d'adhérer à l'AMAP. Un panier d'essai payable unitairement est proposé aux personnes désireuses de découvrir le service. Ensuite, un contrat d'adhésion est établi entre le consommateur et l'AMAP, permettant de bénéficier d'un panier hebdomadaire (2 tailles au choix) toute l'année (trêve fin janv à fin mars).

Cette annualisation permet, au consommateur d'avoir l'assurance de se procurer des produits de qualité, de saison, et cultivés localement tout au long de l'année. Par ailleurs, cela soutient l'agriculteur, en lui permettant de valoriser sa production et en contribuant à la réduction des pertes et du gaspillage.

Contact : Magali Agard : 06 34 16 75 08 - amapgrandebastide@gmail.com
Livraison : le lundi de 18h00 à 19h00
Lieu de distribution :
Point de vente agricole : rond-point de la Durance

SPORT

Tournoi Maurice Revello

La commune a été choisie en tant que camp de base pour l'équipe d'Argentine dont le sélectionneur est le 2e joueur le plus titré du foot argentin : Javier MASCHERANO.
Les joueurs effectueront leurs entraînements au stade d'honneur pendant toute la durée de leur participation au tournoi espoirs Maurice Revello.

Nous vous communiquerons prochainement les dates d'ouverture au public pour venir à leur rencontre.

Par ailleurs, la commune accueillera deux matchs de sélection de cette compétition emblématique le 10 juin prochain à 14h et 18h sous réserve de modification selon évolution du tournoi.

> Festival International Espoirs
du 29 mai au 12 Juin 202

LES NOUVELLES ACTIVITÉS

CONFIDENCES

Telle une capsule hors du temps, Audrey Silhol vous propose une parenthèse de bien-être intimiste, confortablement installée dans la douce quiétude de son espace de soin. Diplômée d'esthétique, elle a travaillé de nombreuses années dans la cosmétique, avant de se former à une nouvelle approche pour "s'occuper des femmes autrement" comme elle aime à le dire. Formée aux massages depuis 2014, Audrey propose une palette complète de soins pour la beauté (massage Kobido liftant visage, suédois, drainage lymphatique, régénérant, etc) et le bien-être (soulagement de tensions, réflexologie plantaire, et tant d'autres, selon votre besoin. Car "Confidences" c'est avant tout un instant pour soi, un moment privilégié. Horaires : lundi au samedi de 9h à 18h sur rendez-vous - audreyconfidences@gmail.com - Tel : 06 24 20 63 80

DESINSECT 13

Mallemortais depuis 8 ans, Bastien Dallot, soudeur de formation, a été piqué par l'envie d'entreprendre, le jour, où, confronté à un nid de frelons, le manque de professionnels dans le secteur s'est imposé à lui, suite à l'arrêt de l'intervention des pompiers.

Il a donc décidé de se former au métier de désinsectisation et de dératisation. Depuis 1 an, il est désormais opérationnel et agréé certibiocide pour intervenir avec des traitements raisonnés, dans vos propriétés, contre un grand nombre de nuisibles : frelons, guêpes, fourmis, blattes, rongeurs, moustiques, etc.

CONTACT : 06 48 11 00 56 – desinsect13@outlook.fr

JEUNESSE

Investiture Conseil Municipal Junior

Emma ASTEGIANO

Alice BENARD

Léna BORRAT

Quentin CAPRAIS

Sacha DILO

Ella FOUILLOT

Evan FERREIRA LOPES-VILLAR

Isélia FORT VAN EVERBROECK

Maëlys GUERIN

Lisandro LAUFFROND

Antonin LEGIER

Elsa MAROTTA

Inès MESTAR

Nina PAULVE DERRIEN

Mattéo TONELLI

Lilia QATIM

Yoakin RAMOS

Mattéo REIGNIER

Ismaël REMILIEN

Linda SAYARI

Téa SODACHANH

Maël STEFFANN

Yanil TAYAA

Maxime PLANCHARD

Yassine BORRELI

Elus depuis le 16 novembre, la cérémonie d'investiture avait été reportée, faute de crise sanitaire.
C'est donc le 12 mars dernier, que les Conseillers Municipaux Juniors, ont été réunis à l'hôtel de ville, siégeant dans les fauteuils de leurs aînés, en salle du conseil municipal. Mme le Maire et son équipe ont eu le plaisir de leur remettre leur écharpe d'élu, tout en les félicitant de leur engagement pour la commune.

SÉCURITÉ

Caméra-piéton : une sécurisation des patrouilles

Depuis le 21 mars, la police municipale est désormais équipée de 3 caméra-piétons. Les policiers la portent sur leur uniforme.
Cet outil de protection supplémentaire apaise les situations conflictuelles, limite les incidents et permet de constater des infractions et d'apporter des preuves si une enquête est ouverte. C'est une protection pour l'agent et pour le citoyen.
(matériel déclaré auprès de la CNIL et autorisé par arrêté préfectoral)

Installation de barrières pivotantes

DES MANIFESTATIONS SÉCURISÉES POUR LES USAGERS

Dans le cadre des manifestations organisées par la commune, des barrières pivotantes seront installées sur les axes principaux du centre-ville pour sécuriser la circulation piétonne.

Remise de diplômes permis piétons

LES ÉLÈVES DE CAMILLE CLAUDEL

La commune poursuit ses actions de sensibilisation de sécurité routière auprès des jeunes publics. Ainsi, comme chaque année, les élèves de l'école Camille Claudel ont participé à des ateliers de prévention aux côtés de nos policiers municipaux. A la fin du parcours, ils se sont vus remettre leur diplôme attestant l'obtention du permis piéton.

ENVIRONNEMENT / EDUCATION

Journée Internationale des Forêts

80 PLANTS ONT PRIS RACINES DANS NOTRE COLLINE !

En 2011, l'ONU a proclamé que la Journée internationale des forêts se tiendrait, le 21 mars de chaque année. Coordonnée en France par l'association Teragir, elle met à l'honneur la forêt, l'arbre et le bois afin de faire découvrir à tous les citoyens leurs multiples fonctions environnementales, économiques et sociales. Cette opération propose depuis 2016 un volet exclusif, à destination des établissements scolaires et périscolaires : La Forêt s'invite à l'Ecole.

C'est dans ce cadre que la commune de Mallemort a candidaté, l'an dernier, pour intégrer ce parcours de sensibilisation auprès des jeunes publics.

Grâce au partenariat avec le Syndicat national des pépiniéristes forestiers, qui a fourni gratuitement 100 plants via les Pépinières du Luberon, et à la préparation du terrain par les services techniques, l'action a pu se concrétiser, après de nombreux reports, dus à la crise sanitaire.

Ainsi, lundi 21 mars, 2 classes de l'école F Mistral (1 CE2 - 1 CM2), tirées au sort parmi les 4 intéressées, se sont rendues dans notre forêt communale pour procéder à la plantation de 90 boutures, entourés de Mme le Maire, ses élus et les membres du comité environnement et des associations La Parole aux citoyens et les chasseurs de La Fraternelle. Ces derniers ont participé au choix du terrain, offrant leur connaissance sur la coordination des pratiques en forêt.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les enfants ont soigneusement mis en terre les plants, puis, les ont arrosés et protégés à l'aide de petits filets.

Le saviez-vous ?

Le Gros Moure est mis en gestion à l'ONF (Office National des Forêts) qui entretient et organise des actions conduites en concertation.

ÉDUCATION

Sortie Classe de voile

Les CM2 de l'école Frédéric Mistral ont apprécié le stage de voile du 7 au 11/03 à la base nautique de Saint Chamas.
Les enseignants ont souligné que ce stage a été une réussite et rendu possible grâce à la mobilisation de la commune de Mallemort (participation financière de la commune et transport réalisé avec le bus communal).

Merci à la commune de Saint Martin de Crau ! Un test de natation étant obligatoire pour la pratique de la voile, la commune de Saint Martin de Crau a trouvé un créneau possible sur sa piscine et mobilisé un maître-nageur le vendredi 4 mars, pour que chaque enfant puisse le réaliser.

Le temps méridien fait son Carnaval

Un grand merci est adressé à tous les acteurs du temps méridien, qui se sont mobilisés pour organiser cette animation et offrir aux enfants un agréable moment !

RESTAURATION

La récré'assiette

PROJET DES CUISINES NOURRICIÈRES ET DES GOÛTERS DÉLICIEUX

Dans le cadre de notre Projet alimentaire Territorial, la commune a signé une convention d'accompagnement avec le Loubatas sur le projet cuisine nourricière et accompagnement d'un groupe de mangeurs.
Dans la continuité des ateliers réalisés en cuisine centrale avec les équipes du service éducation/restauration, un nouveau projet vous sera présenté lors d'une après-midi festive :

Mercredi 8 juin, de 16h à 18h30 cour de l'école Frédéric Mistral à l'ombre du chêne. *(Accès libre, entrée par le portail)*

Plusieurs ateliers pour les parents et les enfants :

- Atelier loubatas : présentation du projet et ateliers nutrition, et présentation du PAT
- Atelier sculpture sur fruits et légumes
- Atelier energy ball (charlotte)
- Atelier incroyable comestible
- Atelier ludique bombes à graines animé par des jeunes (à l'Espace jeunes)
- Visite guidée de la cuisine centrale

Une collation vous sera offerte au cours de cette après-midi festive.

ASSOCIATIONS

Rendez-vous des associations

CONCERT VOCAL PAR ORFÉES

Dans le cadre des rencontres "De chœurs à chœurs" organisées en partenariat avec la mairie de Mallemort, l'association Orfées recevra le Woodward Academy Choir d'Atlanta (USA) le **lundi 6 Juin 2022 (Pentecôte) à 18h30 à l'église de Mallemort.** Cette formation de jeunes étudiant-e-s (15-18 ans) est en tournée en Europe et nous fait l'honneur d'un concert de très belle tenue. Chants sacrés, classiques ou contemporains sont au programme.
En première partie le Chœur des Mondes et l'ensemble masculin N'Hommades : polyphonies populaires du monde et chants sacrés. Un apéritif amical clôturera le concert sur le parvis de l'église, vers 20h.

Entrée et participation aux frais (PAF) libres. En partenariat avec la mairie de Mallemort, la paroisse de Mallemort, Encore Tour et l'association Orfées.

VIDE DRESSING DE VIVONS ENSEMBLE

TROC & PUCES DE L'APE DE MALLEMORT

29e ÉDITION SALON INTERNATIONAL DE PEINTURE JEAN ARNAUD PAR L'ATELIER PARTAGE

Tableaux des 4 Lauréats

L'Atelier Partage Organisateurs du salon présidé par Jeannine Botella

Le jury

Gagnante du Grand Prix : Mme Simone Fayette

FOIRE de Printemps

DIMANCHE 22 MAI 2022

Incontournable de la vie économique mallemortaise, la foire de printemps renoue avec ses traditions passées.
Cet évènement fédérateur regroupe de nombreux artisans, commerçants du territoire, le carré des artistes mettant en avant la richesse du savoir-faire local, avec l'appui d'un animateur tout au long de la journée.
Un moment convivial à ne pas rater !

L'AGRICULTURE À L'HONNEUR

A l'occasion de la Foire de Printemps, vous aurez le plaisir de découvrir le film initialement réalisé pour la cérémonie des vœux de Madame le Maire. Le monde agricole, faisant partie intégrante de l'identité mallemortaise sera à l'honneur, dans une projection grandeur nature.

11H - PLACE DU BICENTENAIRE MAIRIE

DÉCOUVERTE D'UN MÉTIER D'ANTAN

JAVELEUSE OU JAVELEUR

Après le fauchage, c'est le nom que l'on donnait à l'ouvrière agricole qui formait les javelles afin de mettre la moisson à l'abri.
Tirant son nom d'un outil agricole ancien utilisé jadis, par les paysans. On s'en servait lors des moissons à la main, pour confectionner les javelles: petits tas de tiges de céréales, qu'on laisse sur place quelques jours, afin que le grain achève de mûrir et sèche.
Ensuite, lors de la mécanisation on a vu apparaître des moissonneuses-javeleuses.
"Javeler": mettre en javelles : voilà encore des mots, disparus au fil des décennies...
Nous sommes heureux de les mettre à l'honneur, tout autant que nos « mémoires paysannes » présentées dans le court-métrage, diffusé le 22 mai, à 11h, place du bicentenaire.

Festival Arts de Rue - Samedi 4 Juin

UN TEMPS FORT CULTUREL QUI SE RÉINVENTE !

Forte de sa politique culturelle éclectique, Mallemort a toujours eu à cœur d'offrir à tous, un accès pluriel à la culture. Toute l'année, une offre diversifiée de spectacles et de rendez-vous sont organisés pour permettre, aux plus jeunes comme aux adultes, de découvrir de nombreux artistes, d'ici et d'ailleurs. Et, en bouquet final, le Festival des Arts de Rue vient clôturer la saison en beauté.

Véritable temps fort de la commune, le Festival revient, après 2 années de crise, avec une nouvelle formule.

4 axes majeurs :

1. Faire connaitre Mallemort, son village, ses habitants, et son ouverture à la Culture au cours d'un moment festif, multiculturel et fédérateur,
2. Montrer les actions et initiatives locales et la diversité culturelle du territoire afin de faire découvrir le patrimoine naturel, culturel et architectural de la commune,
3. Valoriser les actions menées tout en fédérant la population autour d'un projet innovant, festifs et intergénérationnels,
4. Rassembler les habitants de Mallemort autour d'un projet culturel ambitieux qui leur ressemble et leur appartient.

Un nouveau nom :

Le nom du festival sera dévoilé le jour-même par la composition collective d'un graff' géant. Avec l'aide de l'artiste ROMG, les volontaires pourront participer à la réalisation d'une fresque éphémère qui dévoilera le nom du festival.

Une programmation renouvelée :

Pour tous les goûts et tous les âges, les quatre coins de la ville seront animés par les notes de musique qui rythmeront les présentations des artistes : théâtre musical, spectacle de danse, cirque, chorale ambulante...

"A ciel ouvert" remplacera le "Parcours des artistes" : Au-delà d'une exposition d'œuvres, des ateliers et animations y seront proposées pour créer du lien et des moments de partage avec le public.

"Spectacles et temps forts" Comédiens, clowns, musiciens, danseurs, magiciens, équilibristes vous emmènent dans leur univers, pour le plus grand plaisir de tous les publics.

"Entresorts et close up" Des artistes proposeront de petits spectacles itinérants pendant le festival.

"Déambulations" Toujours dans la même dynamique et pour attirer l'attention des passant.e.s, plusieurs compagnies proposeront des animations qui évolueront à travers tout le festival.

"Artistes locaux"
La scène est ouverte à nos talents mallemortais.
Une occasion en or de les (re) découvrir !

Rendez-vous le 4 juin prochain de 11h à minuit !

Retour en images

Cœur de Chouu

Misaina

Atelier noeuds celtes

Mousu T & Blu

Le chant des runes

Conférence : les Druides

En quarantaine

Atelier calligraphie celte

Exposition escale en Pays Celtique

Ma parole de Hip-Hop

Don du Sang

Un geste citoyen pour sauver des vies.

Nous accueillions tous les donneurs de 18 à 70 ans, dans la convivialité et nous améliorons la collation avec les bons produits de nos commerçants de Mallemort.

Si vous êtes en bonne santé et pesez au moins 50 kg, prenez rendez-vous sur :

monrendezvousdondusang une semaine avant la collectes et les jours qui suivent. Vous pouvez aussi vous présentez le jour-même.

MERCI DE SAUVER DES VIES, VOUS ÊTES ADMIRABLES, GÉNÉREUX ET SOLIDAIRES. NE LÂCHEZ RIEN. A BIENTÔT

PROCHAINES DATES - ESPACE DANY :

Mercredi 25 Mai 2022 de 15h à 19h

Rappel élections

Législatives :

12 et 19 juin 2022

Vous souhaitez donner procuration ? Vous devez :

- Vous inscrire sur maprocuration.gouv.fr ou remplir le formulaire cerfa 14952-03

- Faire valider votre identité auprès de la gendarmerie ou au commissariat muni de votre récépissé d'inscription en ligne ou votre cerfa et votre pièce d'identité.

Votre mandataire doit :

- être inscrit sur les listes électorales (peu importe la commune)

- Ne pas avoir d'autre procuration émanant de France (jusqu'à 2 procurations émanantes de mandants résidants à l'étranger)

- Se présenter dans votre bureau de vote le jour du scrutin avec sa pièce d'identité uniquement

CONSEIL : Réalisez vos démarches de demande de procuration le plus tôt possible. Cette dernière peut être faite jusqu'au jour du scrutin, mais selon les délais de traitement, elle risque de ne pas être reçue à temps.

Retour enquête publique

Suite à l'enquête publique qui s'est tenue en mairie, du 26 janvier au 25 février, concernant le permis de construire pour la centrale de panneaux photovoltaïques sise Lieu-dit Les fumades, le commissaire enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions sur le projet (avis favorable) consultables pendant un an en mairie et sur : **Rapport et conclusions projet**

La propreté c'est l'affaire de tous

RAPPEL : L'article 11 de l'arrêté municipal 2018_044_ST du 19 avril 2018, stipule que : *" Sur la voie publique, les chiens doivent être tenus en laisse. Ils doivent être pourvus d'un procédé permettant l'identification de leur propriétaire (tatouage, plaque gravée ou tout procédé agréé par le Ministère de l'Agriculture). Chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas la voie publique ou les espaces verts par ses déjections et doit se munir de tout moyen à sa convenance (sachet des « toutounettes » municipales, sachet, pinces ...) pour les ramasser. Les espaces verts et autres espaces publics réservés aux jeux d'enfants, ou aménagés pour l'agrément, la ville, sont interdits à la divagation des animaux, même tenus en laisse."*

Vidange de piscine

Ayez les bons réflexes !

Selon l'article R1331-2 du code de la santé publique, il est interdit d'introduire des eaux de vidange de piscine dans les réseaux d'assainissement collectif (tout-à-l'égout). Si votre piscine est raccordée au réseau collectif d'eau pluviale, vous pouvez y évacuer l'eau de votre piscine mais il faudra avoir arrêté le traitement au chlore 15 jours au préalable. En effet, les eaux pluviales débouchent dans la rivière. **L'objectif est de vider la piscine sans polluer l'environnement !**

Lorsque la piscine est située dans une zone qui n'est pas raccordée au réseau d'assainissement collectif, le système d'assainissement non collectif ne peut pas recevoir a priori un tel volume d'eau sur une brève période sans entraîner une détérioration du fonctionnement du dispositif. Dans cette hypothèse, le propriétaire est libre du choix des moyens de vidange de sa piscine (recours à un vidangeur professionnel, épandage au sol sur sa propriété, etc.). Il ne doit pas entraîner d'écoulements intempestifs sur les propriétés voisines.

EXPRESSION DES GROUPES

De la démocratie

Ces lignes sont écrites au lendemain du premier tour des élections présidentielles. Elles sont également écrites six semaines après le déclenchement de l'invasion de l'Ukraine par la Russie...

Au-delà de la guerre d'extension territoriale que mène Poutine, c'est le modèle démocratique occidental qu'il attaque.

Aussi, interrogeons-nous sur le fonctionnement de notre démocratie : comment mieux la faire vivre au niveau de la nation et au niveau de la commune ?

Le citoyen peut-il se contenter de déléguer le pouvoir de décision pendant cinq ou six années ?

Tout naturellement, le simple citoyen veut faire entendre sa voix dans les décisions qui impactent sa commune, son territoire et son pays. Mais force est de constater qu'en France les débats démocratiques alternent souvent avec positions de force et actions militantes.

Pour apaiser notre société, il faut œuvrer à tous les niveaux pour que nos pratiques évoluent vers une plus grande participation citoyenne à la construction collective des politiques publiques.

Le développement de la démocratie participative est la seule voie possible.

A Mallemort ceci serait possible entre autres au travers des associations et des comités consultatifs. Les sujets sur lesquels construire ensemble avec les citoyens ne manquent pas : préservation de l'environnement et du foncier agricole, revitalisation du cœur de ville, arrêt à la bétonisation, développement d'une mobilité durable, économies d'énergie, extinction programmée de l'éclairage public, aide et accueil aux réfugiés ukrainiens.

Pourquoi ne pas mettre en place un débat sur l'installation de Lidl à Mallemort en analysant les effets à court et long terme de ce type de projet ?

Pour la liste DEMAIN

Thierry PLATON

Pour une vraie ambition pour Mallemort !

Voici 8 ans que la majorité est aux commandes, 8 années mitigées, avec des erreurs de gestion :

- Un recours excessif aux bureaux d'études et un recrutement excessif de cadres territoriaux. C'est une des causes de la dégradation de nos comptes publics.

- Un réel manque de politique d'économie d'énergie avec une trop lente mise à niveau de nos bâtiments et éclairages publics.

-La dégradation de notre réseau d'éclairage public qui connaît des coupures intempestives régulières et trop lentement réparées.

- Des travaux interminables, suivis de manière trop irrégulière. Pourquoi tant de retards dans l'aménagement de la rue F. Pauriol et des locaux achetés par la commune ?

Notre village est négligé, il mérite une vraie lutte pour la propreté. Il subit aussi l'absence d'une réelle politique de stationnement. Un cimetière qui n'a pas de personnel expressément dédié à sa surveillance et à son entretien.

Qu'a-t-il été fait pour notre patrimoine, pour nos hameaux, pour améliorer leur quotidien, pour la politique de transports en commun, pour développer et créer un vrai CCAS sur notre village ?

Quelles actions pour l'écoute ? A-t-on consulté les Mallemortais sur leurs souhaits de développement économique, de pouvoir d'achat, de sécurité, de social, d'écologie ?

Où est la participation citoyenne tant vantée et toujours tant attendue ?

Pourquoi notre réseau d'eau est-il saturé à chaque grosse pluie ?

A quand un grand pôle de santé, une vraie politique de la petite enfance, des places en crèche, un soutien aux assistantes maternelles, un soutien au commerce de proximité ?

Nous voulons des actes et un village enfin rassemblé.

Dimitri FARRO / GROUPE S'UNIR

20 TERRE DE JEUX 24

Label TERRITOIRE DURABLE UNE COP D'AVANCE

TERRITOIRE 2021 2023 ENGAGÉ POUR LA NATURE

Ville Active & Sportive

CONSEIL NATIONAL Ville Fleurie DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

JUMELAGE